

Réf: Dossier N° : 48170

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SCHOOFES COTE D'IVOIRE »

Siège social : ABIDJAN - MARCORY ZONE 4, 26 BP 831 ABJ 26

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 27 Mars 2018 reçus par Me MAHAN OULAI ARMAND, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 28 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SCHOOFES COTE D'IVOIRE » .

Objet: Construction et bâtiments ; Génie civil, voiries et aménagement ; Achat et vente de biens immobiliers ; Vente de biens et services ; Transport et location des machines ; Import- export ; Construction de tout type de forage profondeur ; Activités géotechniques ; Promotion immobilière..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 30 000 000 F CFA divisé en Trois (3.000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 3.000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - MARCORY ZONE 4, 26 BP 831 ABJ 26

GERANT: Monsieur KIRMIZIGUL ADEM.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09709 du 10/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9084 du 10/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

